

Le 8 mars 2010

Séance régulière du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 8e jour de mars 2010 à 19h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

1- M. Gilles Papillon	4- M. Vic Godin
2- M. Léo Jacobs	5- M. Denis Jobin
3- M. Mario Denis	6- M. Michel Bertrand

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

**(10-03-73) Ordre du jour – Adoption avec ajout**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé à la table du conseil, tout en y ajoutant les items suivants:

7.5) Ski de fond  
7.6) Arrêt obligatoire  
7.7) Limite de vitesse

L'ordre du jour demeure ouvert pour la séance.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-74) Procès-verbal - Séance régulière du 8 février 2010 – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 8 février 2010, tout en y corrigeant dans le rapport des comités, à l'item de la M.R.C. de Portneuf : « On a adopté le nouveau règlement sur le 9-1-1 » au lieu de paiement.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC NE FAISANT PAS L'OBJET DE CORRESPONDANCE**

- *M. Marcel Lavallée fait remarquer que bien des citoyens ne laissent pas de distance suffisante (1 mètre) entre les bacs, tel que demandé.*

On mentionne qu'il n'y a pas eu de plainte des entrepreneurs, mais on fera un rappel dans Le Citoyen.

**Dossiers traités en priorité**

(10-03-75)

**C.C.U. – Procès-verbal du 22 février - Entérinement**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil entérine le procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 22 février 2010 et fait siennes les recommandations y apparaissant.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(10-03-76)

**C.C.U. – Procès-verbal du 8 mars - Entérinement**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil entérine le procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 8 mars 2010 et fait siennes les recommandations y apparaissant.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(10-03-77)

**Règlement #URB-09-10-64 – Zone M-1 agrandie – Adoption finale**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte le règlement #URB-09-10-64 modifiant le règlement de zonage #405 afin d'agrandir la zone M-1 à même une partie de la zone Rc-1.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(10-03-78)

**Règlement #URB-09-11-65 – Radiation de deux maisons – Bâtiments d'intérêt patrimonial – 2<sup>e</sup> projet – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte le 2<sup>e</sup> projet de règlement #URB-09-11-65 modifiant le règlement de zonage #405 afin de radier deux maisons de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(10-03-79)

**Règlement #URB-09-11-66 – Normes relatives aux maisons mobiles – 2<sup>e</sup> projet – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte le 2<sup>e</sup> projet du règlement #URB-09-11-66 modifiant le règlement de zonage #405 afin de modifier les normes relatives aux maisons mobiles.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(10-03-80)

**Règlement #URB-10-03-68 – Conditions lors de l'émission d'un permis – Installation septique ou captage des eaux souterraines – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte le règlement #URB-10-03-68 modifiant le règlement administratif #408 afin de modifier les conditions applicables lors de l'émission d'un permis pour une installation septique ou un ouvrage de captage des eaux souterraines.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(10-03-81)

**29, rue Notre-Dame – Arrêt des procédures**

**Considérant** la résolution (09-10-349) prise le 1<sup>er</sup> octobre 2009 mandatant nos procureurs de prendre les procédures requises afin d'obtenir la finition extérieure de la résidence sise au 29, rue Notre-Dame;

**Considérant** le constat d'infraction #2009-001 daté du 26 novembre 2009 transmis au propriétaire de l'immeuble par la fonctionnaire désignée;

**Considérant que** la défenderesse a refusé de réclamer le constat d'infraction qui lui été transmis par courrier certifié et que ce dernier n'a pas été signifié;

**Considérant** la discussion que la fonctionnaire désignée a eu avec nos procureurs relativement à ce dossier;

**Considérant que** selon nos procureurs aucune procédure formelle n'est nécessaire pour fermer le dossier à ce stade;

**En conséquence, il est :**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**Que** le Conseil demande à Mme Marie-Pierre Beaupré de fermer ce dossier et d'en informer nos procureurs.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(10-03-82)

**Périmètre urbain ajustement – Mandat**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil mandate M. Eric Lortie, a.g., pour produire une description technique exigée par la CPTAQ relativement au dossier 356521. La Ville dispose de 24 mois pour faire effectuer ce travail et ce, à partir du 23 juillet 2008.

Le coût pour ce travail sera de 2 050,-\$ plus taxes.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(10-03-83)

**Demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Gérard Latulippe – Lot 3 832 156 – route Delage**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la Ville de Cap-Santé doit faire une recommandation à l'égard de tout projet soumis à la CPTAQ en vue d'une utilisation autre qu'agricole d'un immeuble sis sur son territoire de même que pour le lotissement, l'aliénation, l'inclusion et l'exclusion d'un lot;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Gérard Latulippe a déposé une demande à la Ville de Cap-Santé le 22 février 2010 en vue de construire une résidence unifamiliale sur la partie de son terrain située en bordure de la route Delage sur le lot 3 832 156 (anciens lots 334-1 et 335-2 du cadastre de la Paroisse de Cap-Santé);

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande vise la construction d'une habitation unifamiliale dans un secteur où l'on retrouve plusieurs résidences unifamiliales, et que par conséquent, l'utilisation de ce terrain à une fin résidentielle n'engendra pas d'impacts négatifs ou d'inconvénients additionnels vis-à-vis des activités agricoles environnantes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce secteur de la route Delage est considéré comme étant une aire agricole à vocation particulière au Schéma d'aménagement de la MRC de Portneuf compte tenu que sa vocation dominante est résidentielle

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain visé par la demande répond aux exigences du règlement de lotissement et que l'usage demandé est conforme au règlement de zonage de la Ville de Cap-Santé;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de M. Latulippe a été étudiée par le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Cap-Santé et que ce dernier recommande au Conseil d'appuyer ses démarches auprès de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré le fait qu'il existe quelques emplacements disponibles pour construire ailleurs sur son territoire, la Ville de Cap-Santé demande à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec, le droit d'autoriser une utilisation résidentielle sur l'emplacement identifié comme étant le lot 3 832 156, tel que décrit par le requérant;

**II EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** le Conseil municipal de la Ville de Cap-Santé recommande à la CPTAQ d'autoriser cette demande soumise par M. Gérard Latulippe.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-84) Rue des Pometiers – Nouveau découpage de la rue**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** suite aux discussions et du fait que la Ville se doit de respecter sa réglementation, ce conseil demande que l'on modifie la plan de la rue des Pometiers en tenant compte d'une longueur de 132,99 mètres pour l'îlot central.

*N.B. Adopté à la majorité  
M. Jean-Yves Nobert enregistre sa dissidence parce que la rue ne débouche pas.*

**(10-03-85) Règlement #10-167 – Emprunt de 125 000,-\$ - Tractopelle – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** suite à sa lecture, ce conseil adopte le règlement #10-167 concernant un emprunt de 125 000,-\$ pour l'achat d'une tractopelle neuve 2010.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Règlement #10-169 – Emprunt de 100 000,-\$ - Rénovations sur la citerne**

**AVIS DE MOTION**

M. le conseiller Vic Godin donne avis qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure, un projet de règlement #10-169 pour un emprunt de 100 000,-\$ en vue de la rénovation de la citerne sur le camion incendie pour une mise à niveau de ses équipements.

**(10-03-86) Camion citerne – Rénovation – Demande de soumission publique**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise le directeur général à élaborer un devis de rénovation et de mise à niveau du camion (incendie) et à effectuer une demande de soumission publique.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-87) Règlement #RMU-05-03 – Vitesse – Chemin du Bois-de-l'Ail**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** suite à sa lecture, ce conseil adopte le règlement #RMU-05-03 relatif à la circulation, modifiant les règlements RMU-05-01 et RMU-05-02.

Le règlement a pour but de remettre la vitesse à 80 km sur toute sa longueur dans le chemin du Bois-de-l'Ail.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-88) Règlement #10-166 – Emprunt de 500 000,-\$ - Construction de la rue des Pometiers – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Vic Godin  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** suite à sa lecture, ce conseil adopte le règlement #10-166 concernant un emprunt de 500 000,-\$ afin d'effectuer des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie pour la construction de la rue des Pometiers.

*Adoptée à la majorité.*

*M. Jean-Yves Nobert enregistre sa dissidence parce qu'il n'y a pas de rue qui débouche permettant la continuation du projet dans le futur.*

*N.B. Les conseillers Denis Jobin et Michel Bertrand mentionnent au maire qu'ils n'ont pas l'intention d'attendre un mois avant de revenir sur ce règlement si celui-ci refuse de signer la résolution d'adoption. Ils convoqueront une séance spéciale dès demain qui sera tenue le plus tôt possible.*

(10-03-89)

**Règlement #10-168 sur un emprunt de 100 000,-\$ pour réparer des affaisements – Parc-Gagné et route 138 – Soumission**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Léo Jacobs  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil recommande d'aller en soumission publique avant d'adopter ledit règlement afin de s'assurer des coûts de réparation de l'affaisement en arrière du 68 rue du Parc-Gagné et de demander à M. Guy Germain, directeur des Travaux publics, d'évaluer le coût de la réparation du fossé longeant la propriété du 211 route 138.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**CORRESPONDANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

Aucune demande de la part des membres du conseil.

**CORRESPONDANCE JUGÉE IMPORTANTE ET RÉSOLUTIONS RELATIVES**

**Forum revitalisation municipale et économique – Participation**

Le conseil considère qu'il n'y a pas lieu de participer pour cette année.

(10-03-90)

**Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques**

**ATTENDU QUE** l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 dès que la chose sera possible ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**Que** la Municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible, à la Ville de Lévis dont le siège social est situé au 1035, chemin du Sault, Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(10-03-91)

**Association des plus beaux villages du Québec – Panneau du logo – Achat**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil demande que l'on achète un panneau avec le nouveau logo de l'Association des plus beaux villages du Québec au coût de 300,-\$ plus taxes, plus livraison.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-92) Véronique Lille – Signature des effets bancaires – Nomination**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil nomme Mme Véronique Lille pour signer au nom de la Ville tout document ou effet bancaire avec la Caisse populaire de l'Anse de Portneuf ou ses représentants.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-93) Parc informatique – Mise à niveau**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise la mise à niveau et l'achat d'appareils informatiques pour un coût de 5 700,-\$, plus taxes, conformément à la proposition de PG Govern datée du 17 février 2010.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Formation « Rôles et responsabilités des élus – Module 2 »**

Le conseil est d'avis qu'il n'y a pas lieu de s'inscrire à cette formation pour le moment.

**(10-03-94) Quilles-O-Dons – Inscription et don**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise l'inscription au Quilles-O-Dons de 6 représentants de la Ville de Cap-Santé au coût de 30,-\$ pour 6 personnes ainsi qu'un don de 150,-\$ pour la Fondation Rêves d'enfant, subdivision Portneuf.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Chambre de commerce de l'Est de Portneuf – Casino**

Le conseil est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette invitation de la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf.

**(10-03-95) Fondation des services santé et sociaux de Portneuf – Brunch bénéfice**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil mandate M. le maire et sa conjointe pour représenter la Ville de Cap-Santé au brunch bénéfice de la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf à un coût de 28,-\$ par personne.

L'événement se tiendra le 11 avril au Club de golf Le Grand Portneuf.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(10-03-96)

**Stationnement interdit – Rue Bellevue – Demande de Mme Sylvie Leclerc**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

Qu'après discussions, ce conseil considère qu'il n'y a pas lieu d'interdire le stationnement dans la rue Bellevue.

Le conseil considère qu'il y aurait un effet d'entraînement probable pour tout autre résidant qui ne peut blairer le stationnement devant sa façade de terrain.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**468, route 138 – Demande d'une lumière de rue**

Après discussion, le conseil désire remettre sa décision au mois prochain. Tout le conseil est invité à aller voir sur place.

**Vitesse à 50 km/heure – Route 138**

Le ministère des Transports du Québec nous informe qu'il réduira la vitesse à 50 km/heure sur une longueur de 600 mètres environ, à partir de l'intersection Vieux Chemin/côte du Roy jusqu'à la limite actuelle de 80 km/heure, soit à l'ouest du Manoir Cap-Santé.

(10-03-97)

**Comité Riche en couleurs – Subvention**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le versement d'une subvention de 1 000,-\$ au Comité Riche en couleurs pour 2010.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**41 rue Cartier – Empiètement sur son terrain**

Mme Karine Savard écrit à M. Nobert pour se plaindre que les gens en voiture, en motoneige ou en VTT empiètent sur l'accotement qu'elle et son conjoint ont aménagé le long de leur propriété. Ils ne tiennent pas à refaire à tous les printemps le réaménagement et demandent que l'on trouve une solution.

Pour le moment, on ne voit pas comment aménager ce lieu mais on demande à M. Guy Germain, directeur adjoint des Travaux publics, de regarder ce qui peut être fait.

On reviendra sur ce dossier lors d'une prochaine session.

**Colloque portneuvois en violence conjugale**

Le conseil considère qu'il n'y a pas lieu d'assister à ce colloque organisé par la maison Mirépi.

**18, rue des Hirondelles – Non responsable**

Notre estimateur d'assurances, Indemnipro, considère que l'on n'est pas responsable du dégât d'eau survenu au 18 rue des Hirondelles.

### **Développement Girard & Thibault – Rue Jean-Guy-Jacques**

Suite à la demande de M. Denis Thibault, le conseil est d'accord pour qu'il ajoute à ses frais les 7 terrains sur la rue Jean-Guy-Jacques. Puisqu'il est promoteur, nous lui fournirons deux hommes, le surveillant municipal pour les travaux et la tractopelle. Tout autre équipement ou matériel ainsi que l'asphaltage sont aux frais des promoteurs.

### **Lot 50-44 – Demande de M. Denis Thibault**

M. Thibault demande qu'on lui vende le lot 50-44, soit la partie de l'autre côté du ruisseau.

Le conseil est d'avis d'attendre au printemps avant de prendre sa décision.

(10-03-98)

### **Reproduction de photos anciennes – Permission**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Vic Godin  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil est d'accord pour autoriser Mme Sophie Hamel à faire reproduire en photos, une partie de notre collection montrée au sous-sol du 194 route 138 à Cap-Santé.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(10-03-99)

### **Formation « Tractopelle » - Paiement**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise le paiement de la formation de M. Sylvain Fiset sur la tractopelle à Pro-Lourd enr. au montant de 3 367,39 \$, taxes incluses.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

### **Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf – États financiers**

M. Léo Jacobs commente les états financiers au 31 décembre 2010 qui laissent un excédent pour 2009 de 527 933,-\$.

(10-03-100)

### **Service incendie – Salopettes – Achat**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise l'achat de trois salopettes pour le Service incendie au coût de 145,-\$ chacune.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(10-03-101)

### **Reconnaissance des bénévoles – Rencontre – Représentant**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil mandate M. Vic Godin pour assister à la rencontre organisée par le Club Optimiste, le 20 mars, qui traitera des bénévoles et de la reconnaissance que l'on se doit de leur accorder.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-102) APOM – Rencontre annuelle – Représentant**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise l'inscription de M. Guy Germain au congrès de l'APOM au coût de 200,-\$ qui se tiendra à Québec le 10 juin.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-103) Développement Girard & Thibault – Remboursement – Frais d'ingénieurs – Plans et devis**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Léo Jacobs  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise le remboursement du coût des plans et devis concernant les ingénieurs comme suit :

- Rue de la Ronde, de Galais, Marcotte et Jean-Guy-Jacques	21 800,00 \$
- Développement Julien : le 1/3 de 42 800,-\$	<u>14 266,67 \$</u>
<b>Total</b>	<b><u>36 066,67 \$</u></b>

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-104) Cahier de l'habitation – Parution**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise la parution d'une publicité dans le cahier de l'habitation au coût de 259,25 \$, plus taxes.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-105) Transport adapté 2010 – Participation financière – Versement**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Léo Jacobs  
ET RÉSOLU**

**QUE** le Transport adapté est administré par la municipalité mandataire et dessert les municipalités participantes de la M.R.C. de Portneuf.

**QUE** le service du transport adapté est offert par l'entreprise privée.

**QUE** les tarifs sont de 2,75 \$ pour un déplacement simple à l'intérieur du territoire et de 6,-\$ pour un déplacement à l'extérieur du territoire.

**QUE** la contribution globale escomptée du milieu (usagers et municipalités) doit tendre à atteindre 35 % des coûts estimés du service.

**QUE** la contribution de la Ville de Cap-Santé pour l'année 2010 sera de 5 988,66 \$.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-106) Développement Paul Roy- Demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Vic Godin  
ET RÉSOLU**

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Cap-Santé autorise la firme d'ingénieurs-conseils « BPR-Infrastructure inc » à soumettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs une demande au nom de la Ville pour obtenir le certificat d'autorisation nécessaire aux travaux d'infrastructures d'eau et d'égout domestique dans le cadre du projet de développement résidentiel de M. Paul Roy, situé sur les parties des lots 82 et 83.

**QUE** la firme d'ingénieurs-conseil « BPR-Infrastructure inc » rédige et transmette, au nom de la Ville, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-107) Formation APSAM – Gestion de la signalisation**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise l'inscription de MM. Serge Morissette et Jean-René Martel au cours de formation « Gestion de la signalisation des travaux routiers » au coût de 100,-\$ chacun, plus taxes, qui se donnera à Québec le 1<sup>er</sup> avril.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-108) Plan préliminaire – Prolongement de la rue Noreau et de la rue projetée – Accord de principe – Développement Promohab**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Vic Godin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil donne son accord de principe au développement présenté par Promohab inc. mais énonce son désaccord quant aux dérogations mineures, sauf pour les terrains identifiés 7 et 8 au plan de projet domiciliaire du promoteur.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-109) Bar – Comité de jumelage - Opération**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Vic Godin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil est d'avis qu'il n'y pas lieu que la Ville de Cap-Santé reprenne la gérance du bar faite actuellement par le comité de jumelage.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-110) Documents fédéral et provincial – Signature**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil nomme Mme Véronique Lille et M. Jacques Blais ainsi que M. le maire M. Jean-Yves Nobert pour signer tout document provenant du gouvernement fédéral ou provincial.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-111) Groupe SPL – Conférence de presse - Représentant**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Léo Jacobs  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil mandate M. le maire et sa conjointe pour assister à la conférence de presse qui se tiendra le 13 avril à 10h30 à la salle Albert-Rousseau sur les finalistes du programme secondaire en spectacle – région de la Capitale-Nationale.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-112) Développement Paul Roy – Facture additionnelle – Frais d'ingénieurs**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil donne son accord pour que l'on rembourse les frais d'ingénieurs supplémentaires au montant de 7 500,-\$ pour des travaux additionnels demandés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant la modification du lit d'un cours d'eau et d'une canalisation en partie de cours d'eau.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-113) Comptes payés et à payer au 28 février – Entérinement et approbation**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil entérine les comptes payés de 69 870,18 \$ et approuve les comptes à payer au 28 février pour un montant de 46 167,20 \$.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**VARIA**

**(10-03-114) Aide au directeur général – Agent (e) aux dossiers administratifs**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise la parution d'une offre d'emploi « agent (e) aux dossiers administratifs » en remplacement du congé de maladie de Mme Lucie Gauthier.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**École primaire de Portneuf (anglaise) – Don reçu de 300,-\$**

La firme Morency, société d'avocats a accepté de verser 300,-\$ à l'école anglaise pour le projet éducatif sur la biologie du saumon atlantique.

**(10-03-115) Marquage de routes – Contrat – Adjudication**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Vic Godin  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adjuge à Lignes Maska le contrat de marquage de rues conformément à sa proposition en date du 8 février 2010.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-116) Loisirs – Embauche – Camp de jour et soccer**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Léo Jacobs  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise l'engagement pour les loisirs de trois moniteurs, trois assistants moniteurs, un coordonnateur de soccer et un préposé à l'entretien des terrains.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-117) Ski de fond – Aide supplémentaire**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise le versement d'une aide financière supplémentaire de 500,-\$ au club de ski de fond Cartier-Santé.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(10-03-118) Intersection rue Cartier, Jacob et Marquis – Arrêt obligatoire**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise la pose d'un arrêt obligatoire (3 côtés) aux intersections de la rue Cartier avec les rues Jacob et du Marquis en remplacement de dos-d'âne sur la rue Cartier.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Rue Piché – Limite de vitesse**

Le conseil demande de revenir sur ce dossier lors d'une prochaine séance. La problématique est de baisser la vitesse sur la rue Piché compte tenu de la présence sur cette rue de deux garderies.

(10-03-119)

**Centre multifonctionnel – Architecte – Demande de soumission**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Léo Jacobs  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise le directeur général à demander des soumissions pour des plans d'architecte concernant le futur centre multifonctionnel.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**PÉRIODE RÉSERVÉE AU CONSEIL**

**RAPPORT DES COMITÉS**

**Club de ski de fond Cartier-Santé (M. Mario Denis)**

La saison est terminée et on a eu plus de participants que prévu.

**Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (M. Léo Jacobs)**

Les bacs seront disponibles au même prix, soit 70,-\$

**Politique familiale (M. Gilles Papillon)**

On remarque un manque de représentativité surtout pour les familles.

Le comité au complet devrait être formé lors de la réunion de mardi prochain.

**O.M.H. de Cap-Santé (M. Gilles Papillon)**

On a eu une réunion informelle avec les représentants des locataires.

Plusieurs demandes ont été faites et seront exécutées dans les prochaines semaines.

**Comité touristique (M. Michel Bertrand)**

- Le dépliant s'en vient
- On attend toujours des photos de la part des citoyens pour des cartes postales.

**Table de concertation sur le bruit (M. Michel Bertrand)**

Si quatre villages s'impliquent, il y aura une intervention dans chacune des municipalités impliquées. On organisera une conférence de presse.

**Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (M. Michel Bertrand)**

La rivière aux pommes fera l'objet d'un projet d'aménagement pour le poisson.

**Conseil du patrimoine culturel (M. Denis Jobin)**

Le récital d'orgue s'en vient rapidement ainsi que le concert bénéfice.

**Comité du Noël d'antan (M. Denis Jobin)**

- On fête les 10 ans d'existence.
- Une présentation au conseil sera effectuée pour les besoins en logistique et en sécurité.

**Comité Riche en couleurs (M. Vic Godin)**

- Encore là, on fêtera les 10 ans d'existence.
- Un conférencier sera invité.
- Les membres actuels – Mme Sophie Hamel, Diane Boilard et M. Christian Gariépy.

Comité d'embellissement (M. Vic Godin)

- Des bacs à fleurs en métal seront érigés par l'école secondaire grâce à Michel Pelletier.
- On complètera l'aménagement de l'abri maritime.

Déneigement (M. Jean-Yves Nobert)

- On regardera à s'équiper.
- Une rencontre est prévue vendredi.

**QUESTIONS DU PUBLIC SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

- ♦ *On demande d'afficher toute assemblée publique.*
- ♦ *On confirme que le remplaçant de Mme Lucie Gauthier sera engagé de façon temporaire.*
- ♦ *M. Robert Lamothe s'informe du dossier de l'affaissement chez Raynald Frenette.*

On a demandé un avis légal pour savoir si la M.R.C. ou le ministère des Transports du Québec a une part de responsabilité dans ce dossier.

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussigné, certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-avant ont été autorisées.

Jacques Blais  
Secrétaire-trésorier

(10-03-120)

**Levée de la séance - Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs  
ET RÉSOLU**

**QUE** la présente séance soit levée.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier

Le 15 mars 2010

Séance spéciale du conseil de la Ville de Cap-Santé tenue ce 15e jour de mars 2010 à 18h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

1- M. Gilles Papillon	4- M. Vic Godin
2- M. Léo Jacobs	5- M. Denis Jobin
3- M. Mario Denis	6- M. Michel Bertrand

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **Avis de convocation - Reconnaissance**

Tous les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation qui précisait que la réunion porterait sur le déneigement et l'achat de la tractopelle neuve.

### **Déneigement – Mise à jour du dossier**

Le secrétaire-trésorier présente un document résumant l'estimé des dépenses pour les 5 années de 2010-2011 à 2014-2015 concernant le déneigement effectué par la Ville.

L'estimé représente le maximum de dépenses pouvant survenir la 1<sup>ère</sup> année. Les autres années, on a augmenté nos dépenses de 2%.

Il est certain que la prise en charge par la Ville de cette activité permettrait des économies et assurerait un service de qualité.

Le conseil est d'avis que l'on se doit de présenter ce projet aux contribuables.

### **Règlement d'emprunt #10-170 de 650 000,-\$ pour l'achat d'équipements devant servir au déneigement**

#### **AVIS DE MOTION**

M. le conseiller Gilles Papillon donne avis qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure, un projet de règlement #10-170 concernant un emprunt de 650 000,-\$ pour l'achat d'équipements devant servir au déneigement.

(10-03-121)

### **Tractopelle – Adjudication de contrat**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** suite à l'ouverture des soumissions, le conseil adjuge à Hewitt Equipement Ltée le contrat de fourniture d'une tractopelle neuve Caterpillar modèle 430EIT, sous condition d'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Le prix avec échange est de 81 000,-\$ plus taxes. Cette compagnie est le plus bas soumissionnaire. L'autre soumissionnaire, Équipements Sigma inc., est à 82 500,-\$ plus taxes.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(10-03-122)

**Levée de la séance spéciale – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**QUE** la présente séance spéciale soit levée.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier